



## EXTRAIT

### du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal de la Commune de L'Isle

Séance du 30 mars 2021

Présidence : Monsieur Jürg Hostettler

Le Conseil communal :

- Vu les articles 4 al. 1 ch. 13 et 43 de la loi du 26 février 1956 sur les communes (LC ; BLV 175.11),
- Vu le préavis de la Municipalité no 02/2021 relatif à l'adoption du règlement général de la police (RGP) et de l'amendement de l'article 64 de ce préavis,
- Entendu le rapport de la Commission chargée de son étude ;
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

### DECIDE

d'adopter, le préavis 02/2021 amendé, du règlement général de police de la Commune de L'Isle (RGP), abrogeant celui du 3 mars 2004,

L'approbation cantonale est réservée.

Ainsi délibéré en séance du 30 mars 2021.

Pour extrait conforme, l'attestent :

Bureau du Conseil Communal

Le Président

Le Secrétaire



Jürg Hostettler

Daniel Pasche